

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DU  
PUY-DE-DOME

EXTRAIT  
du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en  
exercice : **33**

Nombre de conseillers  
présents : **27**

Procurations : **5**

Nombre de conseillers  
absents : **1**

**OBJET :**  
**Ecoles maternelles et  
primaires de Thiers –  
Désignation d'un  
délégué au Conseil  
d'école de Turelet suite  
à la démission de Lisa  
ASAR**

**SEANCE DU MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 20 septembre 2023 à dix-neuf heures ;

Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le jeudi 14 septembre 2023 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;  
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Lisa ASAR, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Alp SERAP, Yoann BENTEJAC, Bernard DUNIAT, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Didier STURMA à David DEROSSIS,  
Pascal THIRIOUX-RAUCOURT à Isabelle FUREGON,  
Pepa CAENEN à Hélène BOUDON,  
Christophe MANKA à Martine MUNOZ,  
Farida LAID à Eric BOUCOURT,

Etaient absents ou excusés :

Bétul SIMSEK

Secrétaire de séance :

Pierre CONTIE

**ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES DE THIERS – DESIGNATION D'UN DELEGUE AU CONSEIL D'ECOLE DE TURELET SUITE A LA DEMISSION DE LISA ASAR**

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-20, L.2121-21 et L.2122-10 ;
- **Vu** le Code de l'Éducation et notamment son article D411-1, prévoyant que la Commune de Thiers et son Conseil Municipal sont représentés au Conseil d'école de chaque établissement par le Maire ou son représentant et par un délégué titulaire désigné par le Conseil Municipal ;
- **Considérant** la démission de Lisa ASAR de la fonction de délégué au sein du Conseil d'école de TURELET ;
- **Considérant** qu'il y a lieu de la remplacer ;
- **Considérant** la candidature à la représentation de la Ville de Thiers au sein du Conseil d'école de de TURELET de Christophe MANKA pour le groupe « Génération Thiers » ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :**

- **Désigne** en qualité de délégué de la ville de Thiers au sein du conseil d'école de TURELET Christophe MANKA, représentant du Groupe GENERATION THIERS ;
- **Arrête** la nouvelle liste des représentants en qualité de délégués de la ville de Thiers auprès de chaque établissement de la ville de Thiers comme suit :

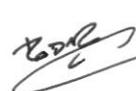
- Ecole George Sand	Représentante : Catherine PAPUT
- Ecole du Fau	Représentant : Vincent PETITJEAN
- Ecole de la Vidalie	Représentant : Didier STURMA
- Ecole des Garniers	Représentante : Monique DURAND-PRADAT
- Ecole de Turelet	Représentant : Christophe MANKA
- Ecole Emile Zola	Représentante : Martine MUNOZ
- Ecole du Moutier maternelle	Représentante : Hélène BOUDON
- Ecole du Moutier primaire	Représentante : Hélène BOUDON

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

le Maire,



Stéphane RODIER